

## Un Compteur Linky retiré par Enedis

Hypersensible aux ondes, Marie-Thérèse Guyonvac'h a vu son état de santé se dégrader depuis l'arrivée de ce compteur.

« Je suis hyper hyper électrosensible. » Marie-Thérèse Guyonvac'h, 80 ans, a gagné une bataille : son compteur Linky a été déposé par Enedis. L'histoire commence en février 2016. Son compteur électrique est remplacé par un compteur nouvelle génération. Et ce malgré son consentement. « Il faut le mettre sinon on vous coupe le courant », Marie-Thérèse se souvient des mots des techniciens qui lui installent un système de Courant porteur en ligne (CPL). Elle avait pourtant présenté son certificat d'Electro hypersensible délivré en 2015 par le professeur Dominique Belpomme, cancérologue. Depuis l'installation, l'ancienne aide-soignante souffre et soupçonne directement le compteur. « Je suis tout le temps fatiguée, je dors très mal » détaille la Quévenoise. Plus grave, elle a fait deux AVC. À ses côtés, son compagnon Michel enchaîne lui aussi les problèmes de santé depuis que le compteur Linky trône dans leur maison.

### Soutien d'associations

« Heureusement qu'on a rencontré Danièle en 2016 », lance, presque soulagée Marie-Thérèse. Danièle Boivin, c'est la présidente de l'association *Les citoyens éclairés*. Convaincue de la nocivité des nouveaux compteurs, elle a pris le combat du couple à bras-le-corps. « Il faut qu'on se fasse entendre ! » Danièle hausse la voix. Quand le compteur Linky a



Michel et Marie-Thérèse, soulagés d'avoir retiré leur compteur Linky.

été retiré, elle a invité trois associations de consommateurs, des élus, et Enedis. Mais ils ont tous manqué le rendez-vous. « Tout le monde s'en fout », peste Marie-Thérèse, fatiguée par cette lutte incessante.

L'association va demander à Marc Boutruche, maire de Quéven de retirer le réseau CPL dans le quartier. Elle assure que les collectivités locales sont propriétaires du réseau électrique. Joint par téléphone, le maire de Quéven ne veut pas polémiquer. Il comprend la pathologie particulière de Marie-Thérèse Guyonvac'h. Compréhensif mais lassé, le maire ajoute : « Nous, on fera ce qu'on peut pour cette dame, mais pour le reste, je suis fatigué de ce débat ridicule ! » Contactée, la société Enedis n'a pas souhaité répondre dans l'immédiat.

Charlotte BONITEAU.